

Travaux de la Chambre

[Français]

L'hon. Yvon Pinard (président du Conseil privé): Madame le Président, le très honorable premier ministre (M. Trudeau) a l'habitude de répondre aux questions d'une façon complète et très honnête. Le député le sait très bien. Ce n'est pas la marque de commerce de ce gouvernement que de cacher les faits. Bien au contraire, nous sommes très ouverts. La proportion des réponses données aux questions, en particulier celles qui sont inscrites au *Feuilleton* et dont le député se fait un spécialiste, cette proportion dis-je, est très élevée, et je ne vois aucun fondement dans l'intervention du député à ce sujet.

Au point de vue strict de la procédure, l'honorable député a entièrement raison de dire qu'un ministre n'est pas tenu de répondre à une question. Il aurait également bien raison de dire qu'au point de vue de la procédure il n'y a aucune règle qui empêche un député de poser une question stupide, genre de questions dans lequel l'honorable député excelle plus souvent qu'autrement, madame le Président. Alors, ce que je voulais préciser, c'est qu'il n'y a absolument aucune question de privilège, que de ce côté-ci de la Chambre nous répondons aux questions d'une façon complète et honnête, et que le député, par contre, a pris la malheureuse habitude de poser des questions qui ne sont peut-être pas souvent des plus intelligentes et qui coûtent bien souvent une fortune aux contribuables, surtout les questions qu'il fait inscrire au *Feuilleton*.

Mme le Président: Je n'ai pas besoin de rappeler aux députés qui connaissent parfaitement le Règlement qu'il est loisible à un ministre de répondre ou non à une question, et à plus forte raison au premier ministre. Par conséquent, le très honorable premier ministre prend l'entière responsabilité, j'imagine, du fait qu'il n'a pas répondu à une question en particulier qui lui a été posée au cours de la période des questions orales. L'honorable député de Leeds-Grenville (M. Cossitt) n'est probablement pas satisfait de cette situation, mais la présidence ne peut absolument pas obliger un ministre, le premier ministre, en l'occurrence, à répondre à une question.

* * *

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, j'invoque le Règlement. Étant donné que nous commençons aujourd'hui ce que beaucoup d'entre nous espèrent être la dernière semaine de cette partie de la session, il y aurait peut-être lieu de jeter un coup d'œil à l'ordre des travaux que le leader du gouvernement à la Chambre a l'intention de nous soumettre à compter de demain. Il pourrait être utile à l'expédition de nos affaires qu'il nous dise ce que la Chambre aura à faire cette semaine.

● (1520)

[Français]

M. Pinard: Je remercie le leader parlementaire du parti progressiste conservateur (M. Baker), madame le Président. Il a eu la courtoisie de me donner un préavis de sa question et je

suis en mesure d'une façon précise de lui fournir l'ordre suggéré des travaux de la Chambre, qui est le résultat de la discussion que nous avons eue à l'occasion d'une rencontre des leaders parlementaires à la fin de la semaine dernière.

En premier lieu, je voudrais préciser que demain soir à 9 h 45 aura lieu le vote reporté sur le bill C-3. On se souviendra qu'à la fin du débat sur ce projet de loi nous avons convenu de reporter le vote à cette semaine, et après consultations nous avons convenu de procéder à ce vote demain soir à 9 h 45. S'il y a d'autres votes à la même occasion, nous serons présents pour en disposer. Demain, nous croyons possible de pouvoir disposer de l'étape de la 3^e lecture des projets de loi suivants et dans l'ordre: C-5, C-26, C-4 et aussi si possible au moins de la 2^e lecture pour déférer le bill C-31 au comité. C'est ce que nous suggérons pour demain. On m'a fait la requête de reporter le bill C-31 après 8 heures demain soir. Je pense bien qu'avec cet ordre des travaux nous ne pourrions entamer le débat sur le bill C-31 avant 8 heures demain soir.

En ce qui a trait au reste de la semaine, actuellement certains projets de loi sont étudiés, en comité et nous espérons pouvoir obtenir l'adoption finale des bills S-2 et C-13. Encore là, ce sont des projets de loi dont j'ai eu l'occasion de discuter avec mes collègues. Il y a aussi, si le temps le permet, possibilité que nous donnions avis d'un projet de loi transformant le ministère des Postes en société de la Couronne, un projet de loi, m'informe-t-on, qui serait presque identique à celui présenté par le gouvernement précédent.

J'ai l'intention ultérieurement de consulter mes collègues pour tâcher de disposer au moins de la 2^e lecture de ce projet de loi avant l'ajournement de vendredi, et si c'est impossible, ce n'est pas là une condition essentielle, mais je pense qu'il y aura possibilité d'être raisonnable et de convenir après examen du projet de loi jeudi d'en discuter, à tout le moins d'en venir à une conclusion à ce sujet.

Il y a également les bills C-34, C-18 et S-6 qui ont été ou qui pourraient être discutés d'ici la fin de la semaine, et également selon la progression des travaux, si possible nous pourrions utiliser jeudi comme huitième jour du débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône, et peut-être vendredi pour permettre aux partis de parler sur la motion d'ajournement de sujets de leur choix.

Alors pour résumer, madame le Président, demain si cela est possible nous étudierons les bills C-5, C-26, C-4 et C-31, mercredi les projets de loi qui nous viendront des comités, soit S-2 et C-13, s'il n'y a pas d'entente sur les autres projets de loi, jeudi ce sera la huitième journée du débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône, et vendredi nous débattrons la motion d'ajournement si nous jugeons à propos d'en donner avis demain ou mercredi selon l'évolution des travaux.

[Traduction]

M. Blenkarn: Madame le Président, ma question se rattache à celle qu'on a posée au président du Conseil privé et à laquelle il a répondu. Il se souviendra qu'il y a une semaine aujourd'hui on a présenté le bill C-410 visant à abolir la loi sur les petits prêts. Il avait à ce moment-là dit qu'il aimerait avoir l'occasion d'étudier le bill.